

CONSULTATION CGT

SIGNATURE DE L'ACCORD D'ANCIENNETÉ

FRAMATOME

Les négociations sur l'accord d'ancienneté (**hors groupe fermé**) ont commencé le 10 mai 2023 à la suite de la **NCCNM**. Depuis, nous avons tenu deux réunions (le 31 mai et le 14 juin) et nous avons eu une séance de relecture de l'accord le mercredi 28 juin. Le nouvel accord est mis en réserve en attente d'être signé au plus tard.

Dans la continuité de sa démarche démocratique et participative et afin d'impliquer l'ensemble des salariés, la CGT organise comme à son habitude une consultation afin **D'ENGAGER** ou **NON** sa signature sur l'accord d'ancienneté.

LES POINTS POSITIFS

1. Les périodes d'ancienneté de 30 mois maximum avant l'embauche en CDI, y compris celles résultant de missions d'intérim, de missions professionnelles antérieures telles que les prestations de service, la sous-traitance ou la mise à disposition par une entreprise extérieure au sein de Framatome, les périodes d'interruption entre les contrats ne sont pas prises en compte.
2. Les salariés recevront une prime d'ancienneté dès qu'ils auront atteint 3 ans d'ancienneté. Chaque année par la suite, cette prime augmentera de 1 % afin d'atteindre un plafond de 15 % après 15 ans d'ancienneté. Jusqu'à ce jour le versement de la prime d'ancienneté s'effectuait tous les 3 ans pour les salariés de Framatome Jarrie.
3. Les salariés non-cadres peuvent bénéficier de gains significatifs allant jusqu'à 100 euros supplémentaires par mois.

LE POINT NÉGATIF

- Le 31 décembre est la date limite pour fournir les justificatifs pour la reprise d'ancienneté, après quoi il sera trop tard. De plus c'est au salarié d'apporter ces justificatifs.

Position CGT Framatome Jarrie

Dans l'ensemble, la négociation de l'ancienneté au sein du groupe Framatome (hors groupe Fermé) offre de nombreux avantages significatifs, sans aucun inconvénient, qui surpassent les avantages de l'ancienne convention et dépassent largement ceux de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie. La CGT Framatome JARRIE est favorable à la signature de cet accord.

⇒ Est-ce suffisant pour signer ? à vous de le dire !

NOM	PRÉNOM	POUR	CONTRE

POUR NOUS CONTACTER : framatomejarriecgt@gmail.fr

NE RESTEZ PAS ISOLÉ, REJOIGNEZ NOTRE COLLECTIF CGT

FACEBOOK : CGT Framatome Jarrie

